



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Assemblée Permanente

Madame, Monsieur le secrétaire général
chambre de métiers et de l'artisanat
chambre de métiers et de l'artisanat
interdépartementale
chambre régionale de métiers et de l'artisanat
chambre de métiers et de l'artisanat de région

Paris, le **20 NOV. 2018**

N/Réf. : 2018-1146-D

Objet : Avis de vacance emploi de secrétaire général
(Article 20-II du statut)

Madame, Monsieur le secrétaire général,

Conformément à l'article 20-II du statut du personnel des chambres de métiers et de l'artisanat, je porte à votre connaissance la vacance d'emploi de secrétaire général suivante :

la Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Allier recrute au 1^{er} avril 2019

un(e) secrétaire général positionné(e) rang 1

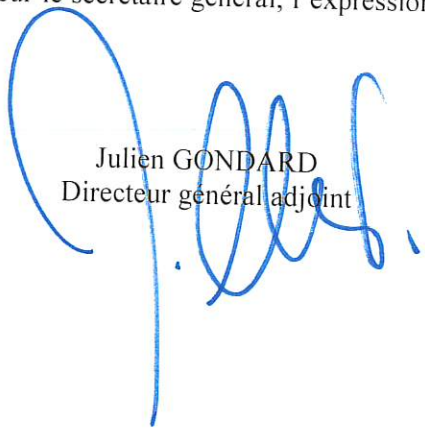
Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 30 janvier 2019 sous pli confidentiel à

Monsieur le président
CMA de l'Allier
22 rue Pape-Carpantier
B.P. 1703
03017 MOULINS CEDEX

Je vous prie de bien vouloir également transmettre cette communication au(x) secrétaire(s) générau(x) adjoint(s) de votre chambre et ce, en application des dispositions de l'article 20-II précité.

Avec mes remerciements, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Julien GONDARD
Directeur général adjoint



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

ASSEMBLÉE PERMANENTE DES CHAMBRES DE MÉTIERS

12 avenue Marceau - 75008 Paris - Tél. : +33 1 44 43 10 00 - Télécopie : +33 1 47 20 34 48 - Internet : www.artisanat.fr - Courriel : info@apcma.fr